



## **Soutien aux personnels du secteur aérien en lutte !**



**Ce jeudi 18 mars, l'intersyndicale du secteur aéroportuaire appelle à manifester les personnels bagagistes, manutentionnaires, salariés sur la plateforme de Roissy.**

**Le syndicat SOLIDAIRES Douanes à Paris-Aéroports exprime son plein soutien envers cette action.** Ces travailleuses et travailleurs, que nous côtoyons professionnellement sur les pistes, en entrepôts et ailleurs, n'ont pas à payer la crise.

**Le secteur aérien serait en baisse générale d'activité ? FAUX !**

Certes il y a baisse sur le trafic voyageurs... Mais aucunement sur le fret, qui connaît même une augmentation par rapport à l'avant Covid !

**La situation financière serait catastrophique ? FAUX !**

Les 2 principaux donneurs d'ordre, *Air France* et *Groupe ADP (Aéroports de Paris)*, peuvent compter sur le soutien et la participation financière de l'État.

En effet, l'État est actionnaire de ces deux sociétés, et le Gouvernement a déjà octroyé une aide de 7 milliards d'euros à la compagnie *Air France*.

**Le Gouvernement peut donc peser de tout son poids pour une gestion soucieuse des intérêts des personnels salariés en sous-traitance :**

- par exemple en obligeant les donneurs d'ordre à poursuivre l'activité (et maintenir les contrats) avec les entreprises sous-traitantes ;
- voire en réinternalisant les missions en question, en intégrant ces entreprises sous-traitantes auprès de leur donneur d'ordre ;
- quoiqu'il en soit, l'intersyndicale, composée notamment du syndicat SUD Aérien (membre de l'Union syndicale SOLIDAIRES), a émis un certain nombre de propositions que nous partageons (voir au dos).

**Le secteur aérien n'est pas un secteur comme un autre. Il est stratégique, aussi bien à l'échelle nationale qu'à l'échelle locale.** La plateforme de Roissy irrigue notamment le département de Seine-Saint-Denis, le Nord de l'Île-de-France et le Sud de l'Oise.

**Les personnels salariés du secteur ne sont pas responsables de cette crise, et ils n'ont pas à la payer.** Durant le confinement, ils ont veillé à ce que les masques soient dépotés au plus vite des avions vers les camions.

**Il serait bon de s'en rappeler. Et de traiter ces citoyens dévoués dignement.**

Le mardi 16 mars 2021



# Pour sauver nos emplois, amplifions la lutte !

Le 15 octobre 2020, nous étions plus de 2 000 à manifester sur la plateforme pour nous opposer aux destructions d'emplois.

Nous avons interpellé les pouvoirs publics (préfète de Roissy, sous-préfet de Sarcelles) et nous leurs avons présenté nos revendications :

- Un plan de sécurisation de l'emploi, avec un accompagnement contrôlé de l'activité partielle payée à 100% pour les salarié.e.s. Aucun licenciement ne doit avoir lieu.
- Un dispositif de formation professionnelle massif pour faire monter en qualification toutes et tous.
- La mise en place d'un statut du travailleur.se aéroportuaire de Roissy qui protège et garantit les moyens de mener une vie décente.
- La nationalisation d'Air France et d'ADP et l'intégration des entreprises sous-traitantes chez les donneurs d'ordre.
- La filière sûreté doit être reconnue comme un service public.
- La réduction du temps de travail (le passage aux 35 heures a permis de créer au moins 350 000 emplois).
- La suppression du versement des dividendes aux actionnaires pour 2019 et 2020.
- L'organisation d'une table ronde portant sur l'avenir de la zone aéroportuaire de Roissy, à laquelle participerait les organisations syndicales et patronales, les pouvoirs publics sous l'égide de la préfecture.

**20 000 à 30 000 emplois risquent de disparaître !  
Les pouvoirs publics doivent entendre nos revendications.**

Les organisations syndicales appellent donc les salarié.e.s à participer à une nouvelle :

**« Marche pour l'emploi »  
Jeudi 18 mars 2021**

**Rendez-vous à 11h porte 17 du terminal E**

**Soyons nombreuses et nombreux pour imposer d'autres choix.**